

**DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION • DREAL PACA •
- Année 2021 -**

**Rédaction d'un guide
« PLANTONS LOCAL EN REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR »
Arbres, arbustes, herbacées à privilégier pour favoriser la biodiversité**

Dossier suivi par

Audrey MICHEL

Directrice • Direction de la Transition écologique des territoires
04 88 71 90 09 • a.michel@arbe-regionsud.org

Stéphanie GARRIDO

Chargée de projet • Direction de la Transition écologique des
territoires
04 42 90 90 53 • s.garrido@arbe-regionsud.org



Membres associés de l'ARBE :



Membres pléniers de l'ARBE :



SOMMAIRE

I- CONTEXTE GENERAL

II- PROGRAMME PREVISIONNEL

1. Objectifs du guide
2. Comité de rédaction
3. Calendrier et étapes

III- MOYENS ET BUDGET DE L'ACTION

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

I - CONTEXTE GENERAL

L'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement [ARBE] Provence Alpes Côte d'Azur assure un accompagnement auprès des collectivités dans le déploiement de leurs démarches et leurs actions de transition écologique et de préservation de la biodiversité.

Dans ce cadre, depuis 2010 elle anime une mission d'appui sur la gestion écologique des espaces verts et de nature où la question de la végétalisation des espaces est prépondérante. Comment végétaliser ? Avec quels types d'espèces ? Comment créer des espaces verts pour favoriser la biodiversité ? Comment mettre en place des prairies fleuries ? Qu'est-ce que la marque végétal local ? Comment gérer les espèces à comportements envahissants ? Comment gérer en zéro phyto ?

Les collectivités ne sont pas les seuls acteurs à faire remonter ce besoin d'information, de pédagogie et d'accompagnement sur le sujet de la végétalisation. Les aménageurs privés, les paysagistes.

Les partenaires institutionnels également dans le cadre de leurs politiques publiques confirme ce besoin à l'échelle régionale (dispositif régional « Arbres en villes » dans le cadre du plan climat regional une Cop d'Avance).

Devant la demande croissante d'information, de pédagogie et de conseils sur les projets de végétalisation paysagère et écologique, il est apparu nécessaire de proposer **un guide sur les palettes végétales locales adaptées aux différents territoires constituant la région Provence Alpes Côte d'Azur.**

Ce guide aura pour ambition en fonction des projets de :

- reverdir, embellir des espaces tout en augmentant la proportion de plantes sauvages et locales facilitant ainsi l'intégration dans les milieux et dans le paysage ;
- diversifier les ressources alimentaires disponibles pour la faune (micro-mammifères, oiseaux, insectes pollinisateurs, etc.) ;
- proposer une alternative aux pratiques de désherbage chimique (notamment dans le cadre de l'objectif Zéro Phyto dans l'espace public et privé) ;
- limiter la propagation d'espèces exotiques envahissantes.

Il s'agira pour l'ARBE et ses partenaires de s'appuyer sur les réalisations déjà existantes. Un premier panorama de guides existants hors région et en région a été réalisé par l'ARBE :

Hors région

→ Le guide « **Plantons local pour plus de Biodiversité** » paru en 2013 réalisé par l'Eurométropole de Strasbourg puis plus récemment celui **adapté en 2020** par l'ARB Ile de France « **Plantons local en Ile de France** » permettent de répondre à ces objectifs en :

- sensibilisant sur les objectifs de la végétalisation sauvage et locale (meilleure adaptation des projets de végétalisation /intégration du projet de végétalisation dans son environnement /...)
- proposant des listes d'espèces végétales (palettes végétales) les mieux adaptées par milieux

En région Ile de France, en moins d'un an ce guide a permis de dynamiser le végétal local sur le territoire régional et d'amplifier le travail autour de la filière. Il s'adresse aux services publics chargés de la mise en place des opérations de végétalisation ainsi qu'aux maîtres d'oeuvre et aux prestataires techniques (bureaux d'étude en environnement, en paysage, fournisseurs de semences et de plants, etc.).

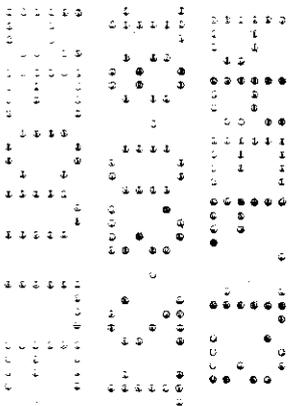
- **Les guides techniques réalisés par les CBN** en partenariat avec les régions Nord Pas de Calais, Nouvelle aquitaine, ... : Végétalisation à vocation écologique et paysagère en Nouvelle aquitaine, en Nord pas de Calais – Guide pour l'utilisation d'arbres, arbustes et herbacées d'origine locale.
 - L'ORB du Centre Val de Loire a proposé une version simplifiée, didactique et illustré de cet outil réalisé par le CNB du Bassin Parisien
 - L'ORB de la Région Occitanie souhaite travailler cette année sur un projet de guide

En région

Des guides sur le sujet existent en région (liste non exhaustive à ce jour):

- le guide « Palettes végétales – végétaux adaptés au territoire de la CASA pour aménagements et jardins réalisé CA Sophia Antipolis
- **les 2 guides technique de la série « Le végétal et votre maison »** réalisé par le PNR Luberon : Guide technique pour planter des arbres et arbustes dans le Luberon et le guide technique des plantes couvre-sol pour un jardin facile en Luberon
- le guide « **les plantes adaptés au jardin et espaces verts varois** » réalisé par le département du Var,
- les guides réalisés par les comités départementaux du tourisme (Bouches du Rhône, ...) en partenariat avec les CAUE : « Guide de plantation pour les Bouches du Rhône », « Un jardin en Provence », « petit guide de plantation et d'aménagement des communes des Bouches du Rhône »,
- les guides réalisés par les CAUE « Quels végétaux pour nos villes et villages de Vaucluse ? », « l'arbre dans le Var – compagnon de nos villes et villages », « Les règles de plantations »
- le livret « Mon jardin méditerranéen au naturel – la pratique des méthodes naturelles dans un jardin d'agrément économe en eau et sans pesticide » réalisé par l'ARBE,

Fort de ces différentes expériences, l'ARBE Provence Alpes Côte d'Azur propose de construire un guide pour la région Provence Alpes Côte d'Azur en s'inspirant des réalisations effectuées hors et en région.



II - PROGRAMME PREVISIONNEL 2021

1. Objectifs du guide

L'objectif est de proposer un outil permettant de répondre aux premières questions que peuvent se poser les praticiens sur le sujet, leur fournir les premières clefs de compréhension et ainsi les inciter à se tourner vers les experts locaux pour bénéficier du conseil et de l'accompagnement nécessaire à une telle démarche.

Ce guide pourrait devenir, un document de référence pour l'ensemble des acteurs (collectivités, aménageurs publics ou privés, paysagistes, entreprises,...).

La région Provence Alpes Côte d'Azur est moins homogène que la région Ile de France, il conviendra d'adapter le document avec les spécificités de la région.

En effet, la région comporte deux zones biogéographiques, la zone alpine et la zone méditerranéenne ce qui complexifie le projet.

Pour autant, il est intéressant de proposer un seul guide qui regroupe ces deux zones biogéographiques.

Un découpage à l'intérieur ces deux zones de façon encore plus précis serait peut-être pertinent (ou autre découpage à trouver : les entités identifiées dans le SCRE de la région - basse provence calcaire / basse provence silicieuse / arrière-pays méditerranéen / Préalpes du Sud/ Montagne sub-alpine ou les grands territoires géographiques).

Le travail portera sur :

- la définition des objectifs (quels sont les grands objectifs de la végétalisation) et les messages à faire passer (La végétation spontanée / Pourquoi utiliser le local ? / Comment ? / Où le trouve-t-on ? / Diversifier pour favoriser la biodiversité / Les modalités de gestion des plantations et les recommandations pour l'entretien en zéro phyto / Les intérêts de la végétalisation dans la lutte contre les risques naturels et le changement climatique /)

- les types de milieux à mettre en avant (Pertinence ou pas de reprendre les 5 chapitres du guide de la région Ile de France ? Identifier les différents milieux en région Provence Alpes Côte d'Azur/ Proposer des chapitres par entités naturelles exemple de l'ORB centre Val de Loire/ Traiter la totalité des milieux ou faire des choix et cibler sur quelques milieux parmi les milieux à enjeux, les plus complexes ou les plus plébiscités par les aménagements,)

- les listes d'espèces végétales proposées par grandes zones biogéographiques et les éléments/caractéristiques à faire apparaître (éléments à retenir et comment ? : nom scientifique, nom vernaculaire, hauteur, emploi, type végétatif, période de floraison, couleur des fleurs, offre en nectar/pollen, mode de pollinisation, mode de dispersion des semences, humidité du sol, lumière, nitrophilie et PH)

2. Comité de rédaction

Au regard du projet, il conviendra donc de constituer un groupe projet animé par l'ARBE composé en étroite collaboration avec les Conservatoires Botaniques de notre région (CBNMed/CBNApin) et les équipes d'animation de la marque végétal local.

Cette collaboration devra se compléter par la mobilisation d'autres acteurs (CAUE, l'association HORTIS, PNR, bureaux d'étude ou même paysagiste pour répondre aux besoins des acteurs de terrain).

La structure du document est à construire avec les partenaires. Un plan détaillé du guide fera partie des premières étapes à produire par le comité de rédaction.

- un **comité de rédaction** qui validera les étapes et les échéances. Il sera composé des partenaires suivants : OFB, DREAL, AE RMC, Région Sud, un représentant pour chaque conservatoire botanique de la région (alpin et méditerranéen), un représentant de l'association Hortis, les PNR, des représentants des CAUE ou des paysagistes, des aménageurs, un bureau d'étude spécialisé.

Les membres du comité de rédaction :

- participeront à la validation de la structuration du document et des propositions de rédaction faites par l'ARB,
- participeront à la rédaction de certaines parties (notamment la construction des palettes végétales)
- seront sollicités pour avis sur les acteurs à mobiliser dans le cadre de cette production ainsi que sur la structuration du travail de rédaction (travail spécifique en groupe selon les sujets traités, des échanges bilatéraux...).

En complément, des échanges bilatéraux pourront être menés pour alimenter, préciser les travaux. En fonction des premières réflexions menées avec le comité de rédaction et des objectifs identifiés et validés, il sera envisageable de modifier le calendrier prévisionnel de ce projet.

Sollicitation spécifique des deux conservatoires botaniques (partenariat financier) : Travail d'expertise sur les listes d'espèces et leurs caractéristiques

Au sein de l'ARBE, ce projet sera mené en transversalité et associera les deux directions opérationnelles : Dirt TET et Dir CRAC.

Des chargés de projet seront associés à ce projet : ORB, programme Life Calanques, ...

Un projet similaire, à l'échelle du programme européen Life Calanques Habitat est prévu, il sera intégré au projet régional.

3. Calendrier de travail : Janvier 2021/ Avril 2022

Janvier- Mars 2021 3	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de contacts / Réunions de calage - Détermination des partenaires potentiels pour constitution du comité de rédaction et des groupes de travail - Elaboration d'un pré-projet (note de cadrage précisant le contexte, les objectifs et les modalités de travail) - Présentation du projet au COPIL TEN
Avril / Mai 2021	<p>1^{er} réunion : Lancement du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constitution du comité de rédaction, validation du calendrier et des étapes de réalisation - Validation des objectifs du guide (messages à faire passer) et de sa structuration : Travail d'adaptation régionale du guide et choix retenus. - Constitution des groupes de travail et identification des travaux par groupe et des personnes ressource en fonction de la structuration du guide
Mai / Novembre 2021	<p>Mise en œuvre des travaux en groupe</p> <p>Détails et étapes à préciser avec le comité de rédaction</p> <p>Construction du guide sur le fond et la forme dans les différents groupes de travail et avec le comité de rédaction en fonction des choix validés à la réunion 1 (Rédaction des nouveaux textes ou adaptation, élaboration des listes d'espèces).</p>
Décembre 2021	<p>2^{ème} réunion : Point d'étape</p> <ul style="list-style-type: none"> - Validation des premières étapes réalisées - Poursuite et finalisation de la rédaction
Décembre/Janvier 2021	Mise en forme du document (recherche iconographique)
Décembre/Janvier (2022)	Création graphique
Février 2022	3^{ème} réunion : Validation finale du guide
Mars 2022	Impression
Avril 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de communication et de diffusion (communautés de travail ARBE, lettre d'info, réseaux sociaux, site internet, communiqué de presse, envoi du guide à la demande) - Réunion de lancement du guide

III- MOYENS ET BUDGET DE L'ACTION

Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement

Réalisation du Guide Plantons local en Provence Alpes Côte d'Azur

Dépenses		Recettes	
Intitulé	Montant	Intitulé	Montant
Rémunération Mission (55 jours missions)	21 547 €	Autofinancement	8 025 €
Frais généraux (location locaux, électricité, téléphonie..)	7 074 €	Participation Région	22 096 €
Interventions des 2 conservatoires botaniques	6 000 €	Participation DREAL	10 000 €
Création graphique et mise en page 100 pages	2 500 €		
Impression du guide 100 ex	3 000 €		
Total	40 121 €	Total	40 121 €

